



LES VIEUX MÉRITENT MIEUX !

L'APPEL POUR UNE AMBITION POLITIQUE

Ce 14 octobre, pour la 5^e année consécutive, une mobilisation nationale a rassemblé (**chiffre à venir**) personnes âgées, professionnels du grand âge, familles et citoyens, dans les établissements et services pour personnes âgées pour clamer « Les Vieux méritent mieux ! ». Les vingt fédérations et organisations organisatrices appellent à mettre le vieillissement au cœur des priorités stratégiques nationales et du prochain quinquennat, et à engager les financements à la hauteur des enjeux.

« Les Vieux méritent mieux ! » : cet appel lancé par participants dans les établissements et services pour personnes âgées partout en France visait, ce 14 octobre, tout particulièrement le Gouvernement et les futurs candidats à la Présidentielle.

Face au vieillissement de la population, il y en effet urgence à agir pour y adapter tous les pans de notre société : économique, social, territorial, médical, politique... Dans les cinq prochaines années, la population des 75-84 ans va augmenter de +12 %, et celle des + 85 ans, de 14 %. Mécaniquement, les besoins d'accompagnement vont s'accroître. D'ici 2040, 300 000 personnes âgées supplémentaires seront en forte perte d'autonomie. Comment seront-elles accompagnées alors que les établissements et services pour personnes âgées sont déjà confrontés à des difficultés structurelles ? Ainsi, en octobre 2026 :

- **57,6 %** des Ehpad, services autonomie à domicile ou habitats intermédiaires prévoient encore un **résultat déficitaire**, avec un déficit moyen de 119 000 €¹ ;
- **70 % manquent de personnel**, avec 3,1 ETP vacants en moyenne ;
- En parallèle, les aides financières se réduisent (en moyenne 103 000 € d'aides perçues par structures concernées contre 237 000 € en 2025), alors que les charges et taxes augmentent.

L'appel pour le grand âge

À quelques jours de l'examen parlementaire du projet de loi de financement de la sécurité sociale et de la Conférence nationale de l'Autonomie — dont la date se fait attendre, et surtout, à quelques mois d'une nouvelle mandature présidentielle, il appartient aux élus de placer le vieillissement au cœur des priorités stratégiques nationales.

Les milliers de participants à la mobilisation et vingt fédérations et organisations du secteur organisatrices les appellent à s'engager autour de trois axes :

Financement et gouvernance des politiques du grand âge

1. Construire une réforme ambitieuse avec une **loi de programmation pluriannuelle** pour le grand âge.
2. Porter progressivement l'effort national pour l'accompagnement du grand âge à **15 milliards d'euros supplémentaires par an**.
3. **Engager un choc de simplification normative**.

¹ Enquête « RH et Finances » menée auprès de 1650 directeurs d'ESMS, octobre 2026, FNADEPA.

4. **Mettre fin au principe de la réserve prudentielle** de financements dédiés à l'autonomie et restituer au secteur « personnes âgées » les 215 millions d'euros gelés en 2026.

Droits et accompagnement des personnes

5. Garantir la liberté de choisir son lieu de vie et son accompagnement en fonction de ses besoins.
6. **Garantir l'accessibilité financière des Ehpad, services à domicile et habitats intermédiaires, afin d'éviter tout renoncement.**
7. **Renforcer les dispositifs de prévention de la perte d'autonomie et le repérage des fragilités.**

Adaptation de la société à la perte d'autonomie

8. Avoir des professionnels en nombre suffisant, formés et reconnus. À ce titre, **100 000 recrutements** supplémentaires seront nécessaires d'ici 2032 pour atteindre les objectifs fixés par la Drees d'ici 2050.
9. **Adapter les territoires et les infrastructures** – transports, logements — **au vieillissement et adapter le secteur médico-social au changement climatique.**
10. **Faire du grand âge, la grande cause nationale 2028.**

Les professionnels, familles et aidants qui se mobilisent au quotidien pour accompagner au mieux les besoins des personnes âgées, demandent aujourd'hui un choix politique clair.

« **Les Vieux Méritent Mieux !** »

Aux responsables politiques de faire de ce défi une priorité nationale.

CONTACTS PRESSE

- | | |
|--|--|
| • FNADEPA : Marie-Hélène Chals - 06 07 98 54 03 - mh.chals@fnadepa.com | • FNAQPA : Sana Bensaoula - 06 67 86 96 73 - s.bensaoula@fnaqpa.fr |
| • ADEDOM : David Zeisler - 06 63 75 98 10 - d.zeisler@adedom.fr | • GEPSO : Noémie Hervé - 06 98 95 07 43 - noemie.herve@gepso.com |
| • ADMR : Dominique de Ternay - 06 46 85 07 75 - dde-ternay@un.admr.org | • MUTUALITE FRANCAISE : Carole Charlier - 07 60 73 55 69 - carole.charlier@mutualite.fr |
| • AD-PA : Sébastien Bach - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr | • NEXEM : Claire Picou - 06 08 08 51 75 - c.picou@nexem.fr |
| • CNDEPAH : Emmanuel Sys - 06 75 23 25 27 - e.sys@gcsms94.fr | • PETITS FRERES DES PAUVRES : Isabelle Senecal - 07 71 91 59 29 - isabelle.senecal@petitsfreresdespauvres.fr |
| • FEHAP : Maryse de Wever - 06 77 20 93 81 - Maryse.DeWever@fehap.fr | • SYNERPA : Élisabeth Roy - 06 17 49 56 64 - roy@synerpa.fr |
| • FESP : FESP : Shahina Akbaraly - 06 50 82 55 05 - s.akbaraly@o2p-conseil.com | • UNA : Aurélie Matignon - 06 13 88 82 64 - a.matignon@una.fr |
| • FHF : Joséphine Legrand - 07 88 61 74 01 - communicationfhf@havas.com | • UNASSI : Olivier Dupille - 06 81 67 83 49 - o.dupille@unassi.fr |
| • FNAAFP : Chloé Ha - 06 32 82 50 66 - cha@fnaafp.org | • UNCCAS : Michael Szames - 06 11 72 65 05 - mszames@unccas.org |
| • FNAPAEF : Françoise Gobled - fangobled@gmail.com | • UNIOPSS : Valérie Mercadal - 01 53 36 35 06 - vmercadal@uniopss.asso.fr |